


# 2025

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

SM3A





Il y a trente ans, une poignée d'élus réunis autour de Michel Meylan faisaient le pari que les rivières de notre vallée méritaient mieux que l'indifférence. Ils créaient le SM3A. Ce pari, nous l'avons collectivement tenu.

Je mesure le chemin parcouru et le privilège qui a été le mien de conduire ce syndicat pendant 10 ans. Je ne me représenterai pas à la présidence du SM3A. C'est le terme naturel d'un mandat que j'ai porté avec engagement, et j'accueille cette étape avec la sérénité de celui qui sait avoir œuvré pour ce qui compte vraiment.

Ce rapport d'activité 2025 dit, mieux que je ne saurais le faire, ce que nous avons accompli ensemble. Des digues du Borne confortées pour protéger les habitants de Bonneville. Le Foron du Chablais Genevois restauré en collaboration avec nos voisins genevois. L'ancienne pisciculture transformée en jardin pédagogique. Et, fait marquant de cette année, la signature de deux contrats représentant 80 millions d'euros d'investissements — un signal fort de la confiance que l'État, l'Agence de l'eau et le Département accordent à notre territoire et à ceux qui le font vivre.

En 2025, le SM3A a également célébré ses 30 ans. Une date qui n'est pas qu'un anniversaire : c'est la preuve qu'une ambition collective, portée avec constance et humilité, peut transformer durablement un territoire.

Du Mont-Blanc au Léman, 93 communes et plus de 400 000 habitants bénéficient aujourd'hui d'un bassin versant mieux protégé, mieux géré, plus vivant.

Une pensée également pour Maurice Laperrouzaz, qui nous a quitté il y a quelques semaines. Son engagement pour le Foron du Chablais Genevois, sa conviction que les rivières méritent autant de soin que d'attention, resteront un exemple pour tous ceux qui poursuivront cette aventure.

À mon successeur, aux élus, aux équipes du SM3A : prenez soin des rivières. Elles nous le rendront au centuple.

Bruno Forel  
Président du SM3A

## LE BASSIN VERSANT DE L'ARVE

Le bassin versant de l'Arve est soumis à un régime hydrologique nivo-glaciaire, marqué par des périodes de hautes eaux estivales dues à la fonte des neiges et des glaciers.

L'Arve est alimentée par un réseau dense d'affluents torrentiels, tels que le Giffre, le Borne et la Menoge, qui apportent d'importantes quantités d'eau et de sédiments. Ces torrents se distinguent par de fortes variations de débit et un transport sédimentaire élevé, contribuant à un système très dynamique où circulent intensément l'eau et les matériaux.

Dans ce contexte, l'eau représente une ressource vitale pour le territoire. Elle nourrit des écosystèmes aquatiques diversifiés qui abritent une riche biodiversité et permet le développement de nombreuses activités humaines. Cependant, sa gestion est complexe : parfois abondante, parfois sous tension selon les secteurs, elle peut également représenter un risque important d'inondation pour les populations.

C'est précisément pour répondre à ces enjeux que le SM3A intervient. Il coordonne la gestion globale du bassin versant de l'Arve, en conciliant prévention des crues, préservation des milieux aquatiques et gestion durable de la ressource en eau.

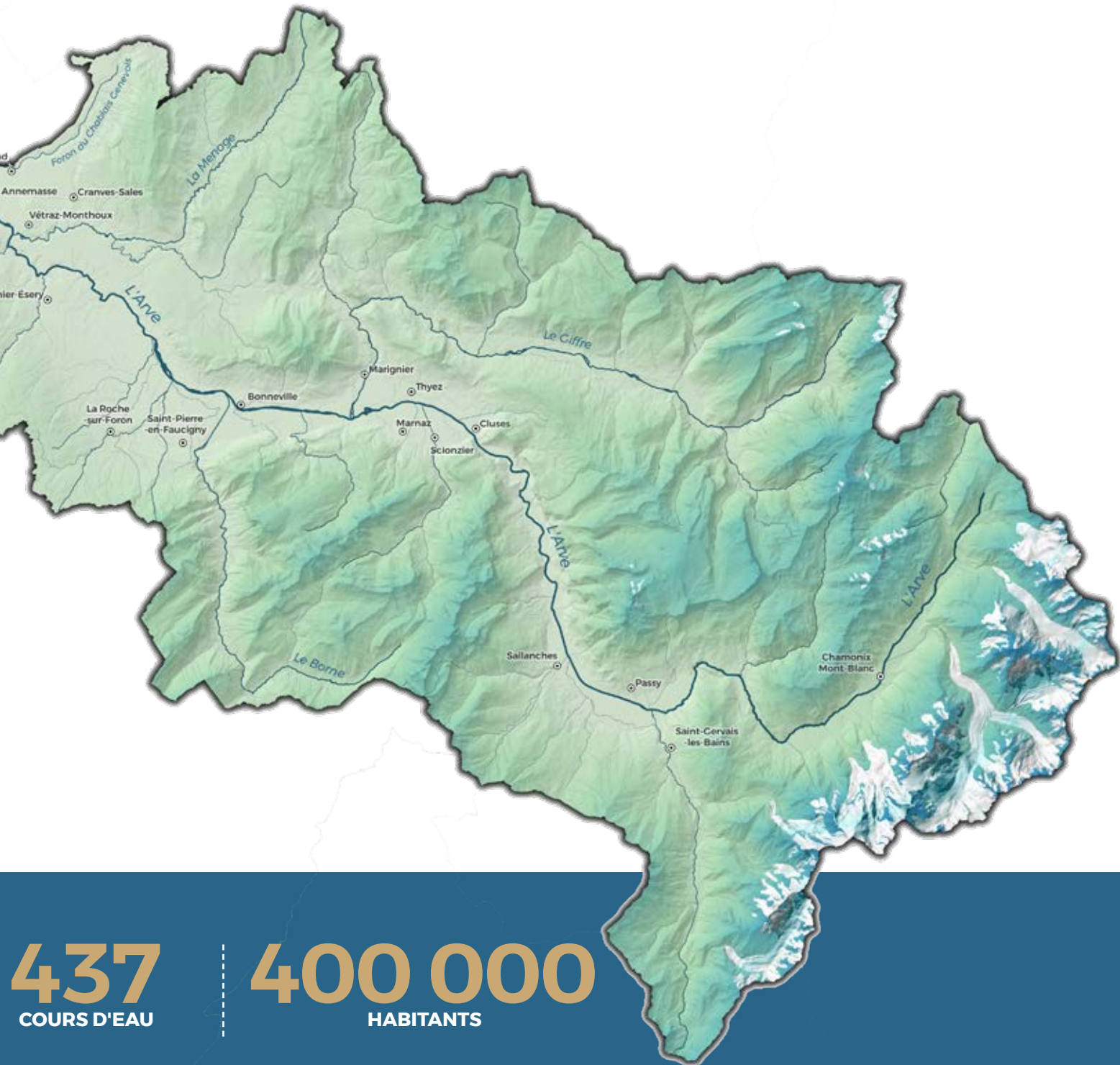
Le syndicat joue un rôle clé dans l'aménagement du territoire, le renforcement de la résilience face aux aléas hydrologiques et la mise en œuvre d'un développement durable à l'échelle du bassin.



**2074**  
KM<sup>2</sup> DE SUPERFICIE

**1371m**  
ALTITUDE MOYENNE

**2600**  
KM DE COURS D'EAU



**437**  
COURS D'EAU

**400 000**  
HABITANTS

## LE SM3A, ACTEUR DE LA GESTION DE L'EAU

Créé en 1994 à l'initiative de Michel Meylan et des maires des communes riveraines de l'Arve, le SM3A est né d'un constat partagé : le mauvais état du cours d'eau dans les années 1980 appelait une réponse collective et structurée. Trente ans plus tard, il s'affirme comme le principal acteur de la gestion intégrée des milieux aquatiques et de la prévention des inondations dans les Alpes du Nord.

Reconnu Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) en 2012, le syndicat exerce également des missions d'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) à l'échelle d'un territoire de 2 074 km<sup>2</sup>.

Basé à Saint-Pierre-en-Faucigny, il intervient sur l'ensemble du bassin versant de l'Arve, de Chamonix jusqu'à Gaillard, fédérant 13 intercommunalités regroupant 93 communes.

Son périmètre couvre l'Arve et ses principaux affluents — le Giffre, le Borne ou encore la Menoge —, des cours d'eau aux caractéristiques alpines marquées : régime torrentiel, forte charge sédimentaire et dynamique de lit très active. Dans le cadre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le SM3A agit sur deux axes complémentaires.

Le premier concerne **la gestion et la restauration des milieux aquatiques** : entretien des cours d'eau, renaturation des berges, création de zones humides et rétablissement de la continuité écologique.

Le second porte sur **la prévention des inondations** : confortement des digues, gestion des risques hydrauliques et protection des populations.

Sur un territoire où les crues peuvent être d'une violence exceptionnelle (comme l'ont rappelé les événements de l'automne 2023), cette mission revêt une importance capitale.

Le SM3A conduit des programmes stratégiques mobilisant des financements de l'État, de l'agence de l'eau et des collectivités. En articulant enjeux environnementaux, sécuritaires et d'usage, il contribue à préserver les équilibres fragiles des écosystèmes alpins dans une logique d'intérêt général durable.



# LA TAXE GEMAPI

## UNE CONTRIBUTION SOLIDAIRE

Depuis 2017, les élus du bassin versant de l'Arve ont choisi d'instaurer la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) prévue par la loi, permettant de garantir au SM3A les ressources nécessaires à l'exercice de ses missions essentielles pour le territoire.

La GEMAPI est une compétence rendue obligatoire par l'État pour les collectivités locales, qui doivent assurer conjointement la protection des cours d'eau et la défense des populations contre les crues. Sur le bassin versant de l'Arve, cette mission a été confiée au SM3A par les 13 EPCI du territoire.

Ce territoire alpin présente des défis particuliers liés à sa géographie : torrents impétueux, phénomènes de crues soudaines, érosion des berges et pressions importantes dues à l'urbanisation croissante de la vallée.

### Une taxe adossée aux impôts locaux

Pour financer ces missions, les EPCI du territoire ont mis en place la taxe GEMAPI qui est votée sous forme d'un montant annuel, et non d'un taux d'imposition. La somme attendue est ensuite répartie par les services des finances publiques entre les différents redevables via les impôts locaux (taxes foncières, taxe d'habitation sur résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises). Sur le bassin versant de l'Arve elle représente 17,5€ par an et par habitant et elle est dédiée uniquement à la GEMAPI.

### Des actions concrètes et indispensables

La taxe GEMAPI finance une multitude d'interventions : entretien et restauration des cours d'eau, création d'ouvrages de protection contre les crues, préservation des zones humides, ac-

tions de sensibilisation du public et études techniques.

Sur l'Arve comme sur ses affluents (le Giffre, le Borne, la Menoge), des chantiers importants sont menés pour sécuriser les berges, rénover les digues et restaurer les espaces naturels qui régulent naturellement les débits.

### Le cœur du dispositif : la solidarité territoriale

La taxe est levée de manière homogène sur tout le territoire et n'est pas modulable en fonction de la localisation : riverain d'un cours d'eau ou non, en zone inondable ou non, chaque contribuable y participe de la même façon.

Chaque habitant du bassin versant de l'Arve est concerné par les bénéfices de ces travaux, car les crues ne s'arrêtent pas en limites communales. Tous les habitants contribuent ainsi à la protection de chacun. Car ce qui est fait en amont bénéficie à l'aval.

La montagne et la plaine partagent le même cours d'eau, les mêmes risques, la même responsabilité. Basée sur la cohésion amont-aval du territoire, la GEMAPI est un investissement qui permet de protéger la qualité de l'écosystème et la sécurité des générations futures.

Le financement du SM3A ne repose pas uniquement sur cette taxe : 23 % des recettes proviennent du soutien de l'État, de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département, ce qui illustre la dimension partenariale de cette politique publique.

**La taxe GEMAPI c'est le prix de la solidarité entre les habitants d'une même vallée face au caractère impétueux des rivières alpines.**

# BILAN FINANCIER

Le budget 2025 a été consacré essentiellement à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI qui constitue le bloc commun de compétences, et dans une moindre mesure aux compétences optionnelles (Fonds air, animation du Plan de Protection de l'Atmosphère).

## Le fonctionnement

En 2025, les dépenses réelles de fonctionnement ont atteint 5 978 687,41€.

Au niveau du bloc commun de compétences GEMAPI, les dépenses d'entretien des cours d'eau représentent 35% des dépenses réelles de fonctionnement, les études de fonctionnement 8%, les charges de personnel 39%.

Les contributions des structures membres pour la GEMAPI (6 779k€) sont présentes au sein de la section de fonctionnement mais servent aussi bien à financer le fonctionnement que l'investissement.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 845k€.

L'essentiel des dépenses et recettes des compétences optionnelles relèvent de la section de fonctionnement (hormis le versement des primes du Fond air bois) : elles concernent essentiellement les dépenses de personnel pour les agents concernés, les dépenses de communication et d'animation liées. Le financement est assuré par les signataires de chacun des dispositifs.

## L'investissement

En 2025, les dépenses réelles d'investissement ont atteint 18 265 264,94 €.

Au niveau du bloc commun de compétences, les dépenses relatives aux travaux sous maîtrise d'ouvrage du SM3A représentent 9 248k€ soit 46% des dépenses réelles d'investissement de la GEMAPI, un niveau élevé par rapport aux exercices précédents. Les dépenses réalisées pour le compte de tiers (essentiellement dans le cadre de conventions de maîtrise d'ouvrage unique) représentent 22% des dépenses réelles d'investissement, les frais d'études 4% et le remboursement des emprunts 6%.

Le SM3A perçoit pour sa compétence GEMAPI de nombreuses subventions de la part de ses différents partenaires : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Département de la Haute-Savoie, Etat et Région Auvergne Rhône Alpes. Au titre de ses différents projets d'investissement, 4 683k€ de subventions ont été perçues – soit 28% des recettes réelles d'investissement. 6 000k€ d'emprunts ont été encaissés pour accompagner la réalisation des projets d'investissement

Au niveau des compétences optionnelles, 575 k€ ont été versés aux bénéficiaires du Fonds Air Bois.

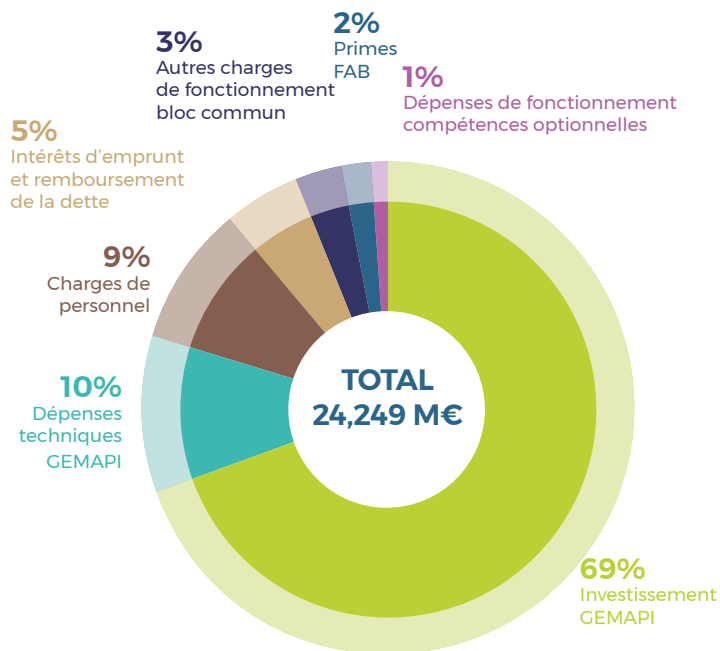
## L'endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le capital d'emprunt restant dû était est de 13 519 412,38 €.

Ainsi, en 2025, les charges financières d'emprunt (intérêts) étaient de 266k€, et les dépenses de remboursement d'emprunt de 992k€.

## DÉPENSES

Les dépenses réelles de l'exercice s'élèvent à 24 249 k€, largement portées par l'investissement GEMAPI qui représente à lui seul 69% du budget, devant les dépenses techniques de fonctionnement (2 534 k€) et les charges de personnel (2 227 k€).

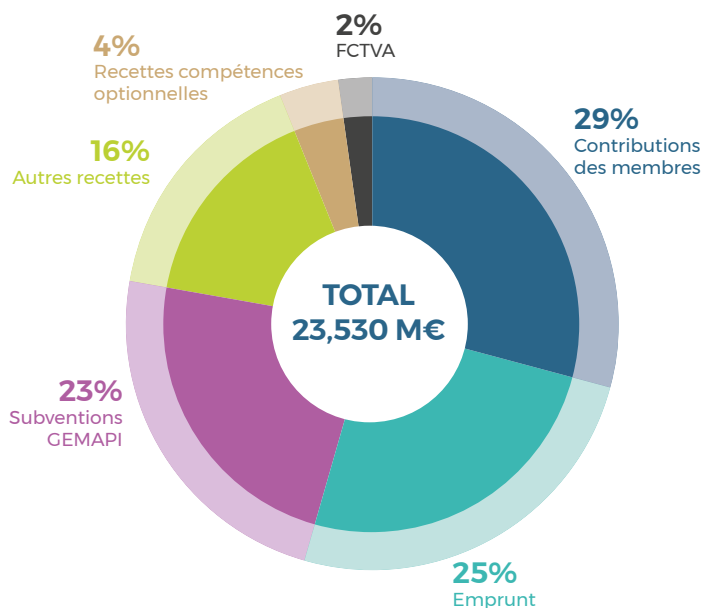


## RECETTES

Les recettes réelles 2025 atteignent 23 530 k€ et reposent sur trois sources principales :

- > les contributions des membres GEMAPI (6 779 k€),
- > le recours à l'emprunt (6 000 k€),
- > les subventions obtenues (5 528 k€).

Un financement mixte entre ressources propres et financements externes.



# LES RESSOURCES HUMAINES

En 2025, le SM3A a poursuivi sa dynamique d'évolution et de renforcement de ses ressources humaines, reflet de son engagement pour la gestion intégrée de l'eau.

## Création du Bureau d'Études

Avec la création d'un bureau d'études interne, le SM3A a renforcé ses capacités d'expertise et d'ingénierie. Cette nouvelle structure répond à l'ambition d'accroître l'autonomie technique du syndicat et d'optimiser la conduite de ses projets.

## Évolution de l'organisation

La mise en place du bureau d'études s'est accompagnée d'une valorisation des compétences internes, avec l'évolution de trois agents dont l'expertise et la connaissance du territoire constituaient des atouts majeurs. Cette démarche illustre la politique de développement des parcours professionnels du syndicat, privilégiant la reconnaissance et la montée en compétences des équipes en place.

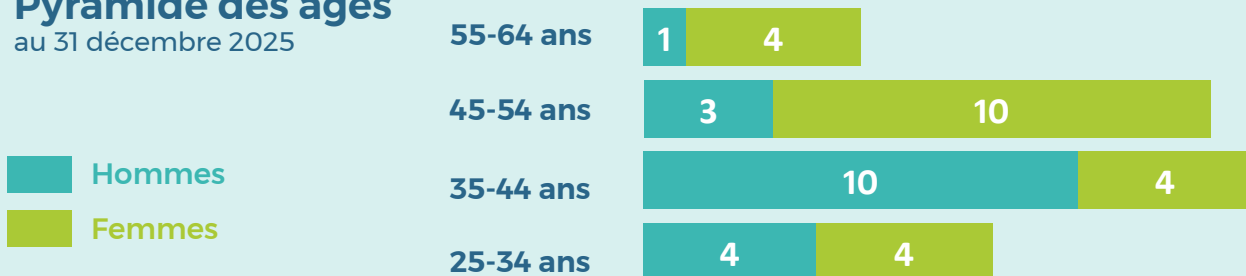
Au cours de l'année, deux agents ont quitté le SM3A pour des projets personnels. Pour répondre aux besoins liés à la création du bureau d'études et à la réorganisation du pôle opérationnel, quatre recrutements ont été réalisés, apportant des compétences renouvelées et complémentaires.

## Une équipe engagée

Au 31 décembre 2025, le SM3A comptait 40 agents œuvrant quotidiennement à la gestion intégrée de l'eau dont 3 se consacrant à la protection de la qualité de l'air. Une stabilité des effectifs qui témoigne de la maturité de l'organisation et de sa capacité à conjuguer continuité du service public et adaptation aux évolutions du territoire. La diversité des métiers – de l'hydraulique à l'écologie, du technique à l'administratif – demeure la richesse du syndicat, avec chaque pôle apportant son expertise : prévention des risques d'inondation, gestion des milieux aquatiques, interventions opérationnelles et ingénierie.

## Pyramide des âges

au 31 décembre 2025



# LES MEMBRES DU SM3A

Le comité syndical est composé de 59 délégués qui représentent leur collectivité. Ils sont nommés pour la durée du mandat et disposent d'une voix délibérative. Ils se réunissent au moins 4 fois par an pour siéger lors du comité syndical.



## MAURICE LAPERROUSAZ

### UNE VIE AU SERVICE DU FORON

Il y a quelques semaines maintenant, nous perdions Maurice Laperrousaz. Le temps écoulé n'a pas atténué la reconnaissance que nous lui devons, il invite plutôt à mesurer, avec le recul, l'ampleur de ce qu'il a accompli pour les rivières et pour ce territoire qu'il aimait profondément.

Enfant de Ville-la-Grand, Maurice a grandi au bord du Foron – il y a appris à nager, à pêcher les écrevisses, à connaître la rivière dans ses humeurs et ses saisons. Ce lien fort avec le cours d'eau n'a jamais cessé de guider ses engagements d' élu. Conseiller municipal depuis 1983, puis adjoint, il s'est rapidement imposé comme l'un des acteurs incontournables de la gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant.

Dès les années 1990, il porte avec conviction le projet de contrat de rivière transfrontalier. Une démarche pionnière, associant les communes françaises et le canton de Genève autour d'une vision partagée : protéger, valoriser et revitaliser le Foron.

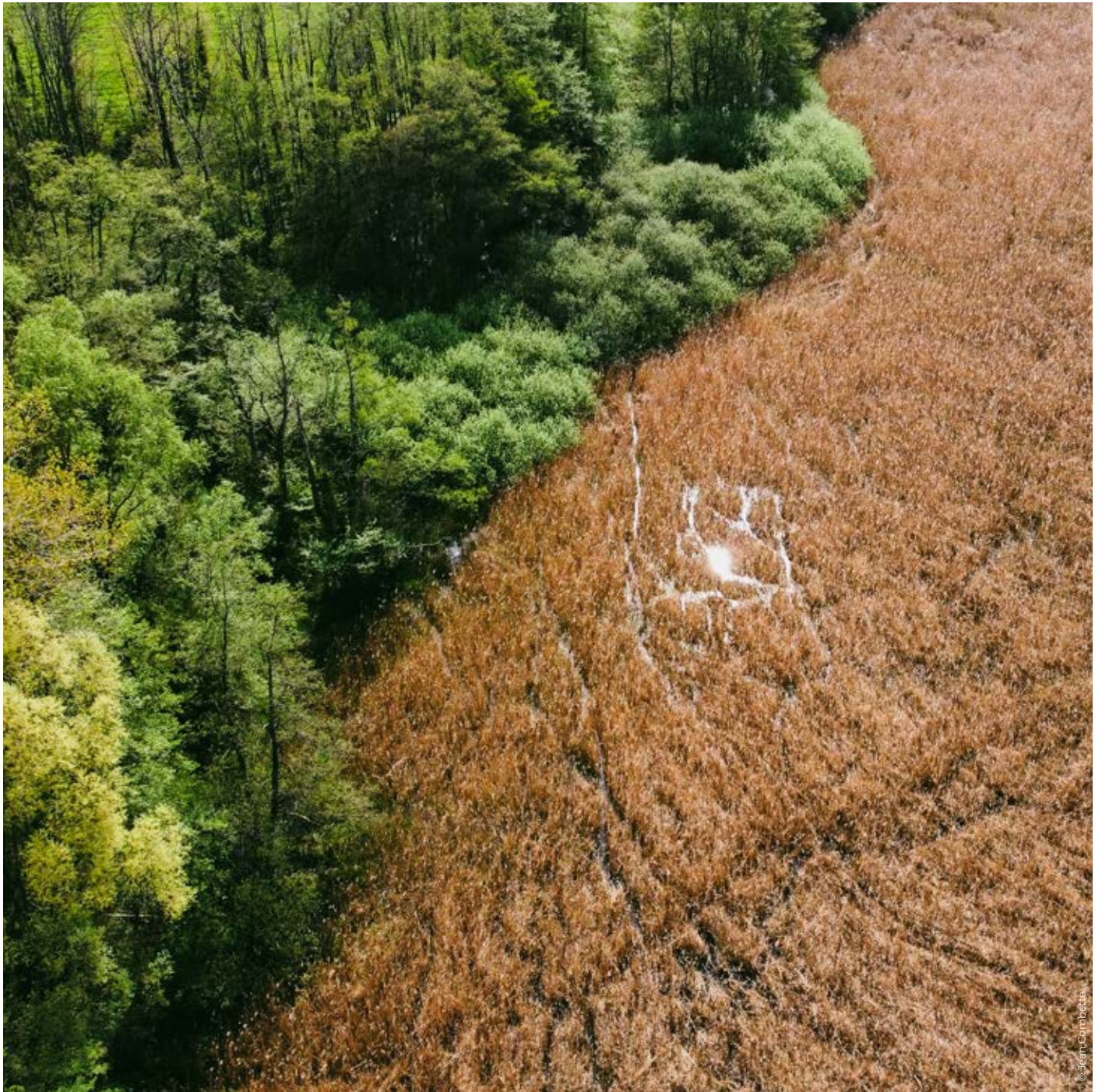
Président du SIFOR à partir de 2014, il orchestre la fusion de ce syndicat avec le SM3A en 2018, au moment de la mise en place de la compétence GEMAPI. Loin de voir dans cette intégration une dilution des enjeux propres au Foron, il en fait au contraire le levier d'une ambition plus large : la renaturation de 3 kilomètres de rivière entre Puplinge, Ambilly et Ville-la-Grand, et la restauration de la confluence Arve-Foron, réalisées en étroite collaboration avec Genève.

Vice-président du SM3A depuis 2018, Maurice n'a cessé d'être présent sur le terrain et dans les instances, portant sa connaissance du bassin versant de l'Arve jusqu'au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse.

Il transmettait son savoir avec générosité, convaincu que les rivières méritent autant de soin que d'attention.



*Les élus et les agents du SM3A saluent la mémoire d'un homme qui a consacré plus de 40 ans à faire vivre les rivières. Son engagement, sa ténacité et son amour du Foron resteront gravés dans chaque kilomètre de berge restaurée.*



# RECONVERSION ÉCOLOGIQUE

À l'automne dernier, le SM3A a débuté un projet de renaturation sur la commune de Bogève : la reconversion écologique de l'ancienne station de lagunage. Ce chantier illustre la démarche du syndicat en faveur de la préservation et de la valorisation des milieux aquatiques.

## Un site à fort potentiel écologique

Située à 840 mètres d'altitude, l'ancienne station de lagunage s'étend sur 3,5 hectares et se compose de cinq bassins. Après avoir fonctionné entre 1984 et 2018, le site a cessé son activité de traitement des eaux usées au printemps 2018. Bordée par le ruisseau des Brasses au sud et le Foron à l'ouest, cette zone humide répertoriée à l'inventaire départemental présentait un réel potentiel de reconversion en espace naturel.

## Des objectifs au service de la biodiversité

L'objectif principal pour le SM3A est de recréer des milieux aquatiques de montagne en renaturant le site et en améliorant son fonctionnement écologique et hydraulique. Concrètement, les travaux vont permettre de diversifier les milieux humides présents, améliorer la connexion entre les étangs et le Foron de Fillinges, renaturer les berges du cours d'eau et renforcer les continuités écologiques. Le syndicat porte une attention particulière à la reconstitution d'une végétation diversifiée, allant des plantes aquatiques aux arbres et arbustes de berges, pour offrir une mosaïque d'habitats favorables à la faune et à la flore locales.

## Un espace naturel ouvert au public

Au-delà de sa vocation écologique, ce projet transformera l'ancienne station en espace de nature accessible à tous. Niché en fond de vallée, le site offrira aux promeneurs et aux habitants un lieu de détente propice aux balades et aux pique-niques en plein air. Cette reconversion concilie harmonieusement les enjeux écologiques, sociaux et hydrauliques du territoire.

Cette reconversion écologique s'inscrit pleinement dans les missions du SM3A de conquête de la biodiversité locale et d'enrayement de la disparition des habitats aquatiques et humides, tout en valorisant le patrimoine naturel du territoire.



# CONFORTEMENT D'UNE BERGE DU GIFFRE

À Morillon, la station d'épuration est directement exposée aux phénomènes d'érosion latérale générés par le Giffre, cours d'eau au fonctionnement naturel particulièrement dynamique.

Le Giffre s'écoule en tresses, transporte d'importants volumes de sédiments, et déplace fréquemment son lit. Les crues majeures de l'automne 2023 ont accéléré cette dynamique érosive, entraînant la destruction des protections existantes et l'endommagement de réseaux d'assainissement stratégiques. Par conséquent, les élus ont décidé d'entreprendre les travaux de réparation des ouvrages protégeant la station d'épuration.

Les travaux se sont appuyés sur une conception en techniques mixtes combinant enrochements libres en pied de berge, bêche parafouille (sabot) destinée à anticiper les surcreusements du lit, et ouvrages transversaux plongeants visant à déporter les écoulements et limiter les affouillements.

Ces dispositifs ont été complétés par un génie végétal structuré en plusieurs niveaux, réalisé exclusivement à partir d'essences locales pour assurer la stabilité et la continuité écologique.

Conçu et piloté par le bureau d'études interne du SM3A, le chantier a été réalisé avec le soutien financier de l'État et du Département de la Haute-Savoie.



**Linéaire conforté :**  
**220ml**



**Maîtrise d'œuvre :**  
**bureau d'études interne**



**Financeurs :**  
**Etat et Département**

# AMENAGEMENT DE L'EAU NOIRE À VALLORCINE

**Le SM3A a engagé fin 2025 un projet d'aménagement sur l'Eau Noire dans la traversée de Vallorcine. Ce chantier qui se poursuivra jusque fin 2027, constitue une réponse aux problématiques récurrentes d'érosion et d'inondation que connaît ce secteur.**

## Un contexte de vulnérabilité croissante

L'Eau Noire, cours d'eau principal de la commune de Vallorcine, a connu une artificialisation importante de son lit et de ses berges. Dans la traversée du centre du village, sa largeur moyenne a été réduite de manière critique, passant de 16 mètres à seulement 8 mètres au droit des habitations les plus proches. Cette contrainte explique les érosions et déstabilisations importantes observées lors des dernières crues. Le tronçon concerné par les travaux présentait des protections de berge continues mais non homogènes et vieillissantes. Des travaux d'urgence ont dû être réalisés à plusieurs reprises depuis 2015. Face à ces coûts récurrents et aux protections actuellement ruinées sur certains secteurs, une solution pérenne s'imposait.

## Un projet hydraulique et écologique

L'objectif du projet est de redonner de la largeur au lit pour diminuer les contraintes lors des crues, devenues de plus en plus fréquentes, et d'abaisser significativement les niveaux d'eau. Les études hydrauliques démontrent l'efficacité de l'aménagement avec un abaissement de la ligne de charge de 20 cm pour une crue décennale et de 25 à 30 cm pour une crue centennale. Les travaux permettront de remplacer les ouvrages dégradés protégeant les habitations et de stabiliser les berges érodées.

Une attention particulière sera portée à la préservation du fond du lit en évitant de le détruire.

## Une approche privilégiant la nature

Le projet se distingue par son recours maximal au génie végétal et aux techniques mixtes de protection de berge. Seuls 46 mètres linéaires d'enrochement bétonné supplémentaire sont prévus, les autres aménagements utilisant des techniques végétales vivantes ou des berges semi-naturelles. Cette approche permet de recréer un cordon de ripisylve de strate arbustive, actuellement inexistant sur le tronçon. Des saules d'origine locale, prélevés sur des sites proches, ainsi que d'autres essences adaptées seront plantés, apportant un gain notable en termes de biodiversité et de naturalité.





# 30 ANS AU SERVICE DE L'EAU SAUVAGE

Depuis 30 ans, le SM3A agit au sein du territoire alpin. D'une gestion initialement centrée sur l'Arve, le syndicat couvre désormais 2 074 km<sup>2</sup> de bassin versant, conjuguant protection des populations et préservation des milieux aquatiques.

## Une montée en puissance territoriale

Depuis sa création en 1994 autour des communes riveraines de l'Arve, le SM3A n'a cessé d'élargir son périmètre d'intervention pour couvrir aujourd'hui l'intégralité du bassin versant. Le syndicat fédère désormais 93 communes regroupées au sein de 13 intercommunalités sur 2074 km<sup>2</sup>, du Mont-Blanc au Léman, où vivent plus de 400 000 habitants.

Cette extension géographique traduit une évolution majeure : le passage d'une approche centrée sur le cours d'eau principal à une gestion intégrée de l'ensemble du bassin versant, ses affluents et ses milieux aquatiques. Un principe de solidarité territoriale "amont-aval" structure désormais l'action du syndicat.

## Un anniversaire célébré ensemble

Le 14 juin 2025, nous avons célébré les 30 ans du syndicat entourés de nos principaux partenaires et des anciens élus qui ont géré le SM3A. Pour marquer cet anniversaire, nous avons invité tous nos partenaires historiques à relever un défi sportif en dragon boat : un clin d'œil symbolique à l'importance de ramer ensemble pour avancer dans la même direction.

## Un territoire alpin aux enjeux multiples

Le bassin versant de l'Arve constitue un territoire exceptionnel conjuguant défis de protection et richesse écologique. Le SM3A assure la surveillance et l'entretien de 80 km d'ouvrages de protection contre les inondations. Il veille également sur 1 496 zones humides couvrant 33,4 km<sup>2</sup> (1,5 % du territoire), véritables réservoirs de biodiversité.

Depuis 2017, l'exercice de la compétence GEMAPI permet de conjuguer prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant.



*Elus d'hier et d'aujourd'hui se sont réunis pour fêter le trentenaire du syndicat*

### Une dynamique transfrontalière

La dimension géographique du bassin versant s'étend jusqu'à la frontière suisse, positionnant le SM3A comme acteur d'une coopération transfrontalière structurante avec le Canton de Genève, notamment sur le Foron du Chablais Genevois.

### Un acteur privilégié pour faire face aux défis futurs

En trois décennies, le SM3A est devenu une structure sur le bassin versant de l'Arve. Les défis de l'adaptation au changement climatique restent à relever, nécessitant plus que jamais cette solidarité territoriale qui fait la force du syndicat.



# LES RIVIÈRES SE GOUVERNENT ENSEMBLE

La gestion de l'eau mobilise une constellation d'acteurs aux compétences complémentaires, unis autour d'un objectif commun : préserver la ressource en eau et assurer l'équilibre des milieux aquatiques sur le long terme.

## Un territoire, des compétences partagées

Sur le bassin versant de l'Arve, c'est le SM3A qui occupe une place centrale et singulière dans la gestion de l'eau. Structure à double compétence, il exerce à la fois le rôle d'EPTB, assurant la coordination stratégique à l'échelle du bassin versant et celui de syndicat de rivière, intervenant directement sur le terrain pour l'entretien des berges, la surveillance des cours d'eau et les travaux de restauration des milieux aquatiques. Cette double casquette fait du SM3A un acteur capable de porter une vision globale du territoire tout en maintenant une connaissance fine et une présence opérationnelle au plus près de la rivière. Le syndicat fédère autour de lui les collectivités, sans se substituer aux autres acteurs locaux qu'il accompagne et outille au quotidien.

## Une politique structurée autour de grands principes

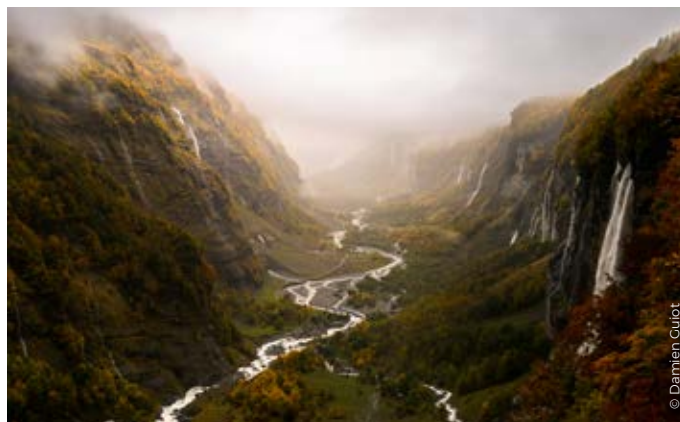
La politique de gestion de l'eau s'articule autour de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), qui fixe un objectif de bon état écologique et chimique des masses d'eau. À l'échelle du bassin versant, le SDAGE décline ces ambitions en orientations concrètes, relayées localement par les SAGE. Le SM3A est pleinement engagé dans cette démarche : ses programmes de gestion – qu'il s'agisse de la prévention

des inondations, de la restauration morphologique des cours d'eau ou de la préservation de la continuité écologique – s'inscrivent directement dans ces cadres réglementaires.

## La concertation, pierre angulaire de l'action

Gérer la rivière, c'est aussi gérer des usages parfois contradictoires. C'est pourquoi la gouvernance de l'eau repose sur des instances de dialogue – commissions locales de l'eau, comités de bassin – où élus, représentants de l'État, usagers et associations se retrouvent pour débattre, arbitrer et décider ensemble.

Le SM3A anime cette concertation au quotidien, en veillant à ce que chaque voix soit entendue et que les décisions prises soient à la hauteur des enjeux d'un territoire alpin particulièrement exposé aux risques hydrologiques. Car, si la rivière coule selon ses propres lois, sa gestion, elle, est avant tout une affaire humaine et collective.



# LA RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE DE L'ARVE SE POURSUIT

Lancée en 2020, la stratégie de restauration hydromorphologique de l'espace entre le Borne et le Pont de Bellecombe se poursuit. Ce dernier grand espace fonctionnel de la vallée – 10 km de linéaire, 350 hectares classés Natura 2000 – continue de se transformer grâce à l'action du SM3A.

## Les travaux 2025

Après avoir posé les bases du chantier les années précédentes, le SM3A a engagé en 2025 le retrait effectif des quatre décharges identifiées, totalisant 14 500 m<sup>3</sup> de déchets enfouis à 5 mètres de profondeur.

Extraits par caissons blindés et acheminés vers une plateforme de tri dédiée, ces déchets ont fait l'objet d'un traitement rigoureux : plus de 950 tonnes de terres dépolluées sont restées sur place, le reste rejoignant les centres de traitement haut-savoyards.

Le SM3A a également procédé à l'arasement partiel d'un banc alluvial, afin de faciliter la mobilité naturelle du lit de l'Arve.

## Un horizon qui se précise

Ces avancées concrètes rapprochent le projet de son objectif final : porter la largeur de divagation de l'Arve de 200 à 400 mètres, rendant ainsi plus de 21 hectares au cours d'eau.

Au delà de la réduction du risque de pollution, c'est un gain pour le fonctionnement du cours d'eau, les milieux aquatiques et le fonctionnement du cours d'eau : la Petite massette et le Criquet des torrents, espèces emblématiques aujourd'hui menacées ou disparues pourront

retrouver des conditions favorables à l'issue des travaux.

Le chantier se poursuivra jusqu'en 2027, avec le déplacement d'un pylône haute tension par RTE, ouvrant la voie à l'extraction des derniers déchets.

Financé à hauteur de 5,65 M€ HT – avec le soutien de l'État via le Fonds vert (30 %), du Département (25 %), de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (25 %) et de la taxe GEMAPI – ce chantier illustre l'engagement collectif et durable du territoire en faveur de ses rivières.



Zone de tri de la décharge RD14

# RENATURATION DU FORON DU CHABLAIS GENEVOIS

Le SM3A poursuit son engagement en faveur de la restauration écologique avec un projet d'envergure mené conjointement avec l'Office cantonal de l'eau de la république et canton de Genève sur le Foron du Chablais Genevois. Cette intervention débutée en février 2025, illustre parfaitement la capacité du syndicat à conjuguer protection contre les inondations et préservation des milieux naturels.

## Un enjeu historique de sécurité

Le Foron, cours d'eau emblématique traversant 11 communes franco-suisse depuis le massif des Voirons jusqu'à sa confluence avec l'Arve, a connu plusieurs crues dévastatrices au 20<sup>ème</sup> siècle. Les infrastructures de protection et les aménagements construits au cours du temps, nécessitaient une refonte complète. Le SM3A a donc entrepris un vaste programme de travaux dont la restauration de la confluence constitue l'aboutissement.

## Une réponse aux défis climatiques

Sur 750 mètres linéaires, entre le pont de Souville et la confluence avec l'Arve, c'est une approche intégrée qui est déployée pour répondre aux deux piliers de la compétence GEMAPI.

L'augmentation du gabarit du cours d'eau et la stabilisation des berges garantissent une protection durable des habitations riveraines contre les crues. Simultanément, le projet quintuple la surface dédiée à la nature, créant 4 hectares de milieux alluviaux incluant bras morts et zones humides.

## Un modèle de coopération transfrontalière

Ce projet de 4,46 M€ HT, financé à parité par la France et la Suisse, témoigne de l'excellence de la collaboration transfrontalière. Grâce au soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Département de la Haute-Savoie, le reste à charge du syndicat est limité à 20%.

La création d'une passerelle et l'aménagement d'un espace naturel sur d'anciennes terres maraîchères côté Gaillard offriront aux habitants un nouveau corridor de nature connecté au cheminement Léman/Mont-Blanc.





## 80 M€ POUR L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

Le SM3A confirme son rôle de référence en matière de gestion de l'eau avec la signature de deux contrats structurants représentant 80 millions d'euros d'investissements sur le bassin versant de l'Arve.

Le contrat Eau & Climat bassin de l'Arve 2026-2027, porté avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, mobilise 72 M€ pour 150 projets ambitieux. Cette programmation témoigne d'une vision stratégique qui anticipe les défis climatiques en combinant restauration des milieux aquatiques et gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement. Pas moins de 14 maîtres d'ouvrage se mobilisent aux côtés du SM3A, pour des projets sur le petit cycle (AEP, assainissement, ressource) et grand cycle (GEMAPI).

Parallèlement, le contrat départemental Haute-Savoie Nature 2025-2027 engage 12 M€ sur 28 actions ciblées. Ce partenariat renouvelé avec le Département illustre une approche globale intégrant la res-

tauration morphologique des cours d'eau, la reconquête de la biodiversité et la préservation des zones humides.

Cette double contractualisation révèle la capacité du SM3A à fédérer les acteurs.

Du Mont-Blanc à la frontière suisse, c'est toute une stratégie territoriale qui se déploie pour œuvrer pour une ressource en eau préservée aux 400 000 habitants et aux générations futures.



# LE CONFORTEMENT DES DIGUES DU BORNE, UN CHANTIER MAJEUR

Sur plus d'un kilomètre, du pont royal jusqu'à la confluence avec l'Arve, le SM3A a engagé un chantier d'envergure sur les digues du Borne à Bonneville. Un projet qui dépasse la seule logique de protection contre les crues : il s'agit aussi de rendre au cours d'eau une part de sa vitalité naturelle.

## Des digues vieillissantes face à un risque réel

Les digues du Borne sont anciennes – certaines remontent à la première moitié du XIXe siècle – et leur état général était jugé mauvais, voire médiocre. Un diagnostic complet réalisé en 2018 a mis en évidence un risque de rupture par brèche sur l'ensemble du linéaire.

C'est dans ce contexte que le SM3A a engagé ces travaux dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) 2020-2026. L'objectif fixé était clair : porter la protection à la crue centennale (Q100) sur l'ensemble du secteur, avec une revanche supplémentaire d'un mètre pour intégrer les incertitudes hydrauliques et le risque d'enlèvement du lit.

## Un projet décliné sur-mesure, tronçon par tronçon

Plutôt que d'imposer une solution uniforme, le SM3A a adapté les interventions à la réalité de chaque tronçon. Trois typologies d'ouvrages ont été mobilisées selon les emprises disponibles et l'état de la digue existante : le confortement interne par palplanches, le confortement par l'arrière avec création d'un nouvel ouvrage au pied du talus, et la reconstruction complète en recul de la végétation existante. Cette dernière option, appliquée notam-

ment à la partie aval en rive gauche, a permis d'élargir l'espace alluvial tout en recréant une digue pleinement étanche.

Des épis, essentiellement en rive droite, permettent de délester les pieds de berge des contraintes hydrauliques et diversifier les conditions d'écoulement.

## Sécurité, nature et usages : une ambition à trois volets

Ce qui distingue ce projet, c'est son approche plurielle. À la confluence Borne-Arve, un élargissement du lit a permis de recréer une dynamique alluviale – bancs de graviers, végétations pionnières, zones humides fonctionnelles – dans l'un des rares espaces encore disponibles à Bonneville malgré la pression urbaine. La continuité piscicole entre les deux rivières a été améliorée, et le corridor boisé existant préservé au maximum.

Un chantier technique, certes, mais pensé avant tout pour les générations à venir.



# LA RIPISYLVE, GARDIENNE SILENCIEUSE DES COURS D'EAU

Du latin ripa « rive » et sylva « forêt », la ripisylve désigne l'ensemble des formations végétales – herbacées, arbrisseaux, arbustes et arbres – qui se développent en bordure des cours d'eau. Zone de transition entre milieu aquatique et milieu terrestre, elle joue un rôle fondamental dans la bonne santé des rivières.

## Un écosystème aux multiples fonctions

La ripisylve assure de nombreuses fonctions essentielles : elle stabilise les berges, apporte ombre et fraîcheur, et offre habitat et ressources alimentaires à une faune diversifiée – poissons, amphibiens, oiseaux, insectes. Elle contribue également à la purification de l'eau : les racines d'aulnes, par exemple, fixent efficacement les nitrates, parmi les principaux polluants des rivières. Cette "protection rapprochée" des cours d'eau est indispensable et mérite d'être préservée avec soin.

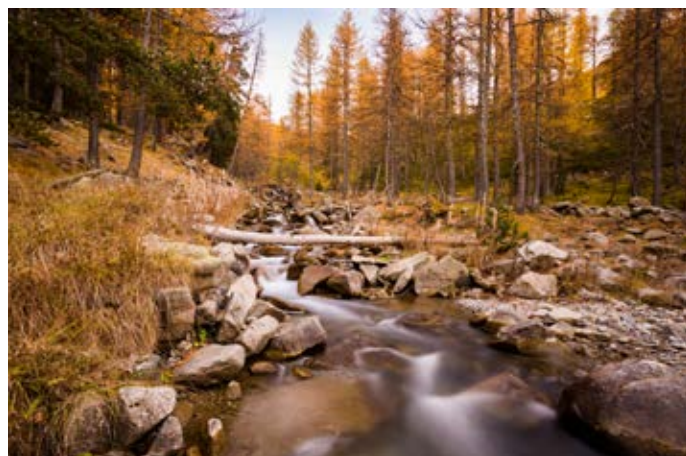
## Le rôle du SM3A

L'entretien et la restauration de la ripisylve font partie des missions prioritaires du SM3A. Sa dégradation constitue l'un des principaux facteurs de dysfonctionnement des rivières, le syndicat porte une attention particulière à sa préservation. Conformément à l'article L 215-14 du Code de l'environnement, l'entretien régulier du cours d'eau incombe en premier lieu aux propriétaires riverains. Toutefois, en raison du risque d'inondation, le SM3A peut se substituer à ces derniers dans les secteurs couverts par une Déclaration d'Intérêt Général (DIG).

## Des interventions ciblées et planifiées

Les travaux consistent principalement à couper ou élaguer les arbres déséquilibrés susceptibles de tomber dans le cours d'eau. Ces interventions visent à assurer la libre circulation de l'eau, à limiter la formation d'embâcles lors des crues et à prévenir l'obstruction des ouvrages (des ponts notamment) par les bois charriés.

Toutes les opérations s'inscrivent dans un plan de gestion des boisements de berges élaboré selon des critères de priorisation précis : nature des enjeux (habitations, infrastructures publiques) et état de la végétation en place. Ces plans sont réactualisés tous les cinq ans et font l'objet d'une Déclaration d'Intérêt Général ainsi que d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau.



# RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

En 2025, le SM3A a mené à bien un projet essentiel pour la préservation de la biodiversité aquatique : la restauration de la continuité piscicole du Foron du Reposoir.

Ce cours d'eau, classé réservoir biologique, constitue un habitat privilégié pour la truite fario et le chabot, deux espèces emblématiques des rivières de montagne.

Plusieurs seuils présentaient des obstacles majeurs à la libre circulation de ces poissons.

Le seuil de la scierie et celui des enneigeurs, avec leurs chutes de plus d'un mètre, formaient des barrières infranchissables. Ces ouvrages, construits historiquement pour différents usages méritaient un réaménagement en préservant leur fonction actuelle.

Les travaux réalisés ont permis l'effacement complet du seuil de la scierie, accompagné d'un reprofilage du lit sur 188 mètres et de la protection de la berge longeant la départementale.

Le seuil des enneigeurs a quant à lui été aménagé avec un dispositif de franchissement adapté au chabot et une rehausse du radier.

Les deux sites ont été végétalisés avec des saules locaux pour favoriser l'intégration paysagère.

Le Foron a désormais retrouvé un meilleur équilibre naturel et offre aux poissons un passage libre pour leur reproduction et leur développement.



> Le seuil des enneigeurs avant travaux



> Le seuil des enneigeurs après intervention

# JARDIN DE DÉCOUVERTE DES MILIEUX AQUATIQUES DE L'AMBITION À LA RÉALITÉ

Le jardin de découverte des milieux aquatiques a franchi une nouvelle étape en 2025 : son inauguration officielle. Ce projet a transformé près de 8 hectares en un espace pédagogique dédié aux écosystèmes aquatiques.

Ce résultat est avant tout le fruit d'une volonté politique forte. Dès l'acquisition du site, les élus ont souhaité donner à ces terrains un nouveau sens, au service de l'intérêt général. C'est leur engagement qui a permis de transformer une ancienne pisciculture en un outil de sensibilisation, pensé sur le long terme. La conception du parcours, menée en concertation avec des experts, a abouti à huit espaces thématiques complémentaires : de la vie d'un étang aux techniques de protection de berges, en passant par la maquette altitudinale du bassin versant de l'Arve, chaque secteur constitue une entrée pédagogique

autonome, inscrite dans une progression cohérente. Les élus ont également su fédérer autour de ce projet une dynamique partenariale solide, associant collectivités, monde associatif et acteurs de terrain. Le soutien du Département de la Haute-Savoie et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été déterminant pour concrétiser cet investissement d'avenir.

Au-delà de sa dimension pédagogique, le jardin demeure une vitrine concrète des techniques de restauration que le SM3A met en œuvre sur l'ensemble du bassin versant. En ouvrant cet espace, une nouvelle étape dans les missions du SM3A est franchie : **faire des citoyens de demain des acteurs engagés pour la préservation des milieux aquatiques.**

*L'animation du jardin est assurée par Paysalp.*



# LA DROSEIRA, UNE CARNIVORE DISCRÈTE

**Au cœur des zones humides du bassin versant de l'Arve se cache un trésor botanique méconnu : la droséra.**

Une plante carnivore, aussi appelée "rossolis", qui témoigne de la richesse écologique exceptionnelle des tourbières d'altitude et constitue un patrimoine naturel remarquable du territoire.

## Une adaptation fascinante

Mesurant à peine 5 à 10 cm, la droséra se reconnaît à ses feuilles en rosette couvertes de poils rougeâtres sécrétant des gouttelettes visqueuses brillantes au soleil, évoquant la rosée du matin. Ces "tentacules" gluants constituent un piège redoutable pour les petits insectes.

Une fois capturée, la proie est digérée grâce aux enzymes sécrétées par la plante, lui apportant l'azote dont les sols tourbeux acides sont dépourvus. Cette stratégie carnivore lui permet de prospérer là où peu d'autres végétaux peuvent se développer.

## Un bio-indicateur précieux

La présence de cette espèce signale la bonne santé des milieux tourbeux. Extrêmement sensible aux modifications de son habitat, elle ne subsiste que dans les tourbières acides actives, gorgées d'eau toute l'année. Ces écosystèmes fragiles, véritables éponges naturelles, jouent un rôle majeur dans la régulation hydrique du bassin versant, l'épuration de l'eau et le stockage du carbone.

## Enjeux de conservation

Les tourbières qui abritent la droséra sont menacées par le drainage, les apports en azote, le piétinement et le changement climatique.

Le SM3A s'engage dans leur préservation par des suivis écologiques réguliers et des plans d'actions en faveur des zones humides qui intègrent ces enjeux de conservation.

Protéger la droséra, c'est préserver l'équilibre hydrique du territoire et maintenir un patrimoine naturel unique dont dépendent de nombreuses autres espèces.



*Drosera*

# LE SAGE DE L'ARVE



**Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Arve, est un document portant des orientations spécifiques pour viser un équilibre durable entre protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques et satisfaction des usages de l'eau dans notre territoire. Construit en concertation avec de multiples acteurs réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), le SAGE a été validé en juin 2018 par arrêté préfectoral.**

En 2025, la CLE s'est réunie 2 fois, et son bureau à 7 reprises, pour émettre des avis (disponibles sur le site du SAGE) sur :

- > Validation du Contrat Eau et Climat 2026-2027.
- > Questions importantes relatives aux futurs SDAGE et PGRI Rhône-Méditerranée 2028-2033.
- > Plan de gestion piscicole de la Haute-Savoie.
- > 7 PLU en projet ou en révision générale, 10 PLU en révisions simplifiées ou modifications et 2 SCoT
- > 11 projets soumis à la loi sur l'eau.

Certaines actions inscrites au SAGE de l'Arve sont portées par une équipe dédiée au sein du SM3A :

## **Poursuite des études d'évaluation des volumes prélevables sur les territoires prioritaires du SAGE**

Dans son volet « Quantité », le SAGE de l'Arve identifie plusieurs bassins versants soumis à des tensions quantitatives de la ressource en eau :

- > Foron du Chablais genevois,
- > Menoge,
- > Nant de Sion,
- > Foron de la Roche.

En application de la disposition QUANTI-4 du SAGE, le SM3A a lancé en janvier 2018 des études d'évaluation des volumes prélevables (EVP) sur ces trois territoires. L'ensemble des phases de l'étude a été réalisée, aboutissant à la proposition en 2025 de volumes prélevables. Avec les élections municipales, la validation des résultats de l'étude a été reportée à 2026.

## **Monitoring de la qualité des eaux**

En application de la disposition QUALI-3 du SAGE de l'Arve, le SM3A a mis en place en 2023 un monitoring de la qualité des cours d'eau, avec 25 sites échantillonnés, portant à 37 le nombre de points de suivi de la qualité des eaux superficielles sur le territoire du SAGE, tous opérateurs confondus.

Les résultats des 3 années de suivi seront présentés à la CLE en 2026. Afin de constituer une chronique de données de suivi sur le bassin, le monitoring est poursuivi sur la période 2026-2029.

Pour en savoir plus >

<https://www.sage-arve.fr>



# PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE



## Une dynamique de travail renouvelée

L'année 2025 a été marquée par la reprise d'une dynamique de travail coopératif renforcée dans la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve.

L'arrivée de nouveaux acteurs au sein des trois commissions thématiques (résidentiel et tertiaire, transports et mobilité, activités économiques) a permis d'enrichir les réflexions collectives.

Sept réunions basées sur les méthodes de l'intelligence collective ont été organisées pour définir la déclinaison opérationnelle des actions du PPA.

Le 28 novembre 2025, la quatrième réunion publique du PPA s'est tenue aux Houches, rassemblant une centaine de personnes sous la présidence d'Emmanuelle Dubée, préfète de la Haute-Savoie, en présence d'Éric Fournier (vice-président de la Cl'Air), Raphaël Castera (président de la commission résidentiel et tertiaire) et Stéphane Donnot (sous-préfet de Bonneville).

Cette rencontre a permis de présenter le bilan de la qualité de l'air réalisé par ATMO AuRA, ainsi que les résultats novateurs de l'étude sur le potentiel oxydant menée par Gaëlle Uzu, directrice de recherche à l'Institut des Géosciences de l'Environnement. Cette approche, centrée sur les effets sanitaires de la pollution, a révélé une corrélation significative entre inversions thermiques hivernales et potentiel oxydant, particulièrement préoccupant en fond de vallée.

Les actions phares du PPA, notamment le Fonds Air Bois et le Fonds Air Entreprises, ont démontré leur efficacité en matière de réduction des émissions. Une table ronde avec des acteurs touristiques locaux a illustré les initiatives concrètes : mobilité durable, rénovation énergétique et sensibilisation des visiteurs.

Face au défi des particules fines et oxydes d'azote, et conformément aux futures normes européennes 2030, le PPA n°2 a été prorogé en 2025 autour de 13 actions prioritaires.

Pour en savoir plus > <https://www.ppa-arve.fr>



# LES FONDS AIR

**Le Fonds Air Bois Énergies** Renouvelables (FAB EnR), animé par le SM3A, à l'échelle du PPA, poursuit sa dynamique de renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants.

En 2025, 251 dossiers ont été traités, permettant le remplacement de 235 appareils pour un montant total de primes de 575 278€.

Depuis le lancement du dispositif en 2013, ce sont 6 136 appareils qui ont été remplacés, représentant 10 311 033€ de primes versées.

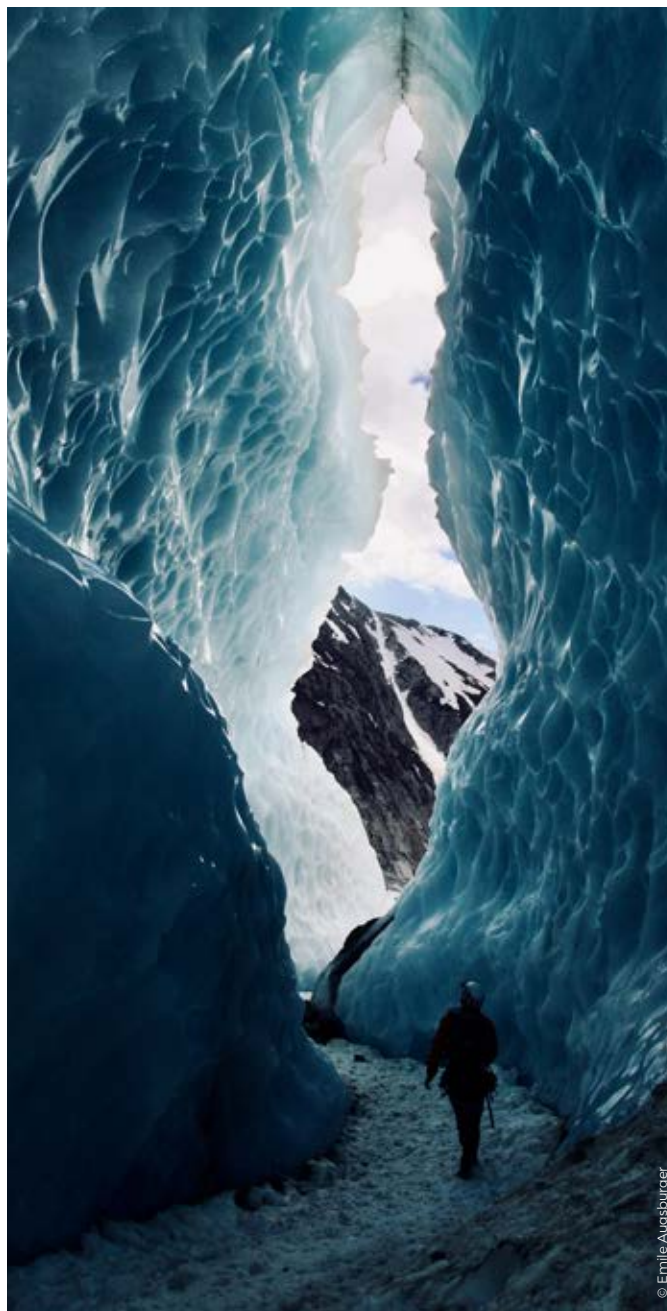
Au 31 décembre 2025, l'objectif de 6 600 conversions (FAB 1 et FAB 2) est atteint à 93 %.

Parallèlement, la **Prime Chauffage Bois** (PCB), dispositif autofinancé par la CCMG et animé par le SM3A, a été lancée en juin 2025 sur le territoire des Montagnes du Giffre.

Cette aide de 1 000 € (portée à 2 000 € sous conditions de ressources) enregistre ses premiers résultats : 10 dossiers ont été réceptionnés pour 12 000€ de primes versées sur une enveloppe budgétaire de 30 000 €.

Pour en savoir plus >

<https://www.fonds-air-bois.fr>



## PHOTOSENSIBLES, REGARDER C'EST DÉJÀ PROTÉGER

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation à la protection du patrimoine naturel, le SM3A a organisé un concours photo sur le thème des milieux aquatiques du bassin versant de l'Arve.

Cette initiative originale a permis de faire dialoguer art et écologie, invitant les habitants à poser un regard nouveau sur la richesse et la vulnérabilité de ces espaces essentiels, au cœur des enjeux de biodiversité, de gestion de l'eau et d'adaptation au changement climatique.

Le succès a largement dépassé les espérances : 59 participants, professionnels comme amateurs, ont soumis 177 clichés au jury, témoignant d'un attachement profond au territoire. Parmi eux, le plus jeune photographe n'avait que 13 ans, preuve que la sensibilisation environnementale touche toutes les générations.

Organisé en quatre catégories — faune sauvage, flore locale, l'eau dans tous ses états, et macro révélant des détails invisibles à l'œil nu — le concours a valorisé des approches esthétiques, documentaires et sensibles.

Au-delà de la qualité technique, le jury a particulièrement apprécié les commentaires explicatifs accompagnant les clichés, enrichissant la dimension pédagogique du projet.

Les œuvres des lauréats parcourent en ce moment même le territoire au travers d'une exposition qui circule sur le bassin versant.

Au-delà de cette itinérance, les photographies alimentent désormais les différents outils de communication du syndicat et illustrent d'ailleurs le présent rapport d'activité.



© David Carpano



Le SM3A remercie sincèrement tous les financeurs qui, par leur confiance et leur soutien, ont contribué à concrétiser ces projets d'envergure au service du territoire.



---

Directeur de la publication : Bruno Forel  
Crédit photo : SM3A, Eiffage, Manon Demarez, Thierry Genand  
Impression : Imprimerie Uberti Jourdan - Bonneville

Edité en mai 2026 par le SM3A



300 CHEMIN DES PRÉS MOULIN  
74800 SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY

04 50 25 60 14  
sm3a@sm3a.com

[www.sm3a.com](http://www.sm3a.com)

